



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/24  
1 mars 2006

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quarante-huitième réunion  
Montréal, 3 – 7 avril 2006

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA BANQUE MONDIALE  
POUR L'ANNÉE 2006**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande au Comité exécutif l'approbation d'un montant de 428 403 \$US pour son programme de travail en 2006, plus les coûts d'appui de l'agence de 32 130 \$US.

2. Les activités proposées dans le programme de travail de la Banque mondiale sont présentées dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1: Programme de travail de la Banque mondiale

Pays	Activité/Projet	Tonnes PAO	Montant demandé \$ US	Montant recommandé \$ US
<b>SECTION A: ACTIVITES RECOMMANDEES POUR APPROBATION GLOBALE</b>				
<b>A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions</b>				
		<b>Tonnes PAO</b>		
Philippines	Renouvellement du projet de renforcement des institutions, phase V	14,97	181 133	181 133
Tunisie	Renouvellement du projet de renforcement des institutions, phase IV	20,05	247 270	247 270
Sous-total pour le renforcement des institutions			428 403	428 403
Sous-total			428 403	428 403
Coûts d'appui de l'agence (7,5 pour cent):			32 130	32 130
Total:			460 533	460 533

## SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

### A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions

(a)	Philippines (phase V)	181 133 \$US
(b)	Tunisie (phase IV)	247 270 \$US

#### Description de projet

3. Les descriptions des projets de renforcement des institutions pour les pays mentionnés ci-dessus se trouvent à l'Annexe I du présent document.

#### Observations du Secrétariat du Fonds

4. Les niveaux de financement pour le renouvellement des projets de renforcement des institutions ont été convenus entre le Secrétariat du Fonds et la Banque mondiale. Il n'y a rien à signaler dans le cas des Philippines.

5. La Tunisie a déclaré une consommation de bromure de méthyle de 10,2 tonnes PAO en 2004, ce qui dépasse sa consommation de référence de 8,25 tonnes PAO. Toutefois, la décision XV/12 de la 15<sup>e</sup> réunion des Parties au Protocole de Montréal reporte l'examen de la conformité aux mesures de réglementation du bromure de méthyle pour les Parties qui utilisent ce produit principalement pour les dattes à taux d'humidité élevé, comme c'est le cas de la Tunisie. La disposition s'applique tant que la Partie concernée n'augmente pas, *entre autres*, sa consommation de bromure de méthyle pour des produits autres que les dattes à taux d'humidité élevé au-delà des niveaux de 2002. La consommation de 10,2 tonnes PAO pour la Tunisie en 2004 est inférieure à sa consommation de 10,8 tonnes PAO en 2002. Par conséquent, la demande de la Tunisie pour le renouvellement de son projet de renforcement des institutions a été soumise pour approbation globale.

#### Recommandation du Secrétariat du Fonds

6. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des projets mentionnés ci-dessus, avec les niveaux de financement indiqués dans le tableau 1. Le Comité exécutif pourrait faire part aux Gouvernements des Philippines et de la Tunisie des observations qui figurent à l'Annexe II du présent document.



**Annexe I**

**PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS**

**Philippines : Renouvellement du renforcement des institutions**

<b>Résumé du projet et profil du pays</b>	
Agence d'exécution:	Banque mondiale
Montant approuvé initialement :	
Phase I: mars 1993	209 000 \$US
Phase II: juillet 1999	139 333 \$US
Phase III: mars 2002	181 133 \$US
Phase IV avril 2004	181 133 \$US
<b>Total</b>	<b>710 599 \$US</b>
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US):	181 133
Montant recommandé pour approbation (Phase V) (\$US)	181 133
Coûts d'appui de l'agence (\$US)	13 585
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral	194 718
Montant équivalent de CFC éliminés suite au renforcement des institutions Phase V au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	14,97
Date d'approbation du programme de pays	Juin 1993
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (le cas échéant)	2000
Consommation totale de SAO déclarée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO)	2 536,1
Dernière consommation totale de SAO déclarée (2004) (tonnes PAO)	1 570,68
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	3 055,9
(b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	103,9
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) Annexe B Groupe III (chloroforme de méthyle) (moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	8,0
Dernière consommation de substances réglementées (2004) (tonnes PAO):	
(a) Annexe A Groupe I (CFC)	1 389,81
(b) Annexe A Groupe II (halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (chloroforme de méthyle)	0
(e) Annexe C Groupe I (HCFC)	171,13
(f) Annexe E (bromure de méthyle)	9,74
Montant approuvé pour les projets (en date de décembre 2004) (\$US)	28 236 550
Montant décaissé (en date de décembre 2004) (\$US):	19 966 592
SAO à éliminer (tonnes PAO)	2 144,6
SAO éliminées (en date de décembre 2004) (tonnes PAO)	1 638,1

## 1. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

		<u>\$ US</u>
(a)	Préparation de programme de pays	127 360
(b)	Préparation de projet	1 234 948
(c)	Formation	262 773
(d)	Assistance technique (incluant le renforcement des institutions)	2 450 492
(e)	Projets de démonstration	304 107
(f)	Projets d'investissement	23 856 870
	Total:	28 236 550

Rapport périodique

2. Pendant la période du rapport, le POD (Philippines Ozone Desk) a préparé et amorcé la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des halons impliquant, entre autres, le ministère de la Défense nationale et le Service de protection contre les incendies. Il a organisé des séminaires d'orientation pour les agents de ce Service. Entre octobre 2002 et décembre 2005, la banque de halons a récupéré près de 1,9 tonnes PAO de halon 1211. Le POD a continué d'impliquer les principales agences gouvernementales dans une surveillance rigoureuse des importations de SAO et l'application de la réglementation sur les SAO. Tous les principaux points d'entrée ont reçu des identificateurs de SAO. Des circulaires sur les procédures d'importation de produits de remplacement des SAO et des lignes directrices sur l'enregistrement des distributeurs, revendeurs et détaillants de SAO ont été émises. Pour 2004 et 2005, un total de 180 certificats d'enregistrement et de 718 certificats d'autorisation d'importation préalables à l'expédition ont été émis à des distributeurs de CFC et de produits de remplacement des CFC. Le POD a mis en œuvre la stratégie pour le bromure de méthyle, avec la mise sur pied d'une unité de gestion de projet et d'un comité technique. Les autres réalisations du POD incluent :

- Surveillance des projets en cours et achevés pour assurer leur conformité aux règles du Fonds et aux obligations du Protocole de Montréal. Il s'agissait notamment des destinataires de machines de récupération et de recyclage du CFC-12, des entreprises bénéficiaires dans les secteurs des mousses, de la réfrigération commerciale, des aérosols, des solvants et de l'emballage et dans le stockage des halons.
- Liaison avec le ministère des Affaires étrangères et le Sénat pour suivre le calendrier des séances d'information et les audiences sur les amendements de Montréal et de Beijing qui a conduit à l'approbation de la ratification par le Comité sénatorial des relations internationales en décembre 2005, dans l'attente maintenant d'une décision en plénière.
- Production de 20 000 feuillets sur l'ozone, 10 000 bulletins, 2 500 exemplaires du guide sur le bromure de méthyle, 2 500 livres d'histoires et plusieurs milliers d'exemplaires de documents de sensibilisation, incluant affiches, autocollants, calendriers et feuillets.

Plan d'action

3. Le projet de renouvellement du renforcement des institutions proposé continuera d'aider le POD et ses agences partenaires à s'assurer que les Philippines respectent les objectifs

d'élimination de SAO établis par le Protocole de Montréal et ses amendements. Ce renouvellement d'une durée de deux ans mettra l'accent sur le renforcement des mécanismes de contrôle pour réduire le commerce illicite de SAO. Pour la période de 2006 à 2008, le POD supervisera la mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC et la stratégie nationale d'élimination du bromure de méthyle et il continuera les inspections régulières des projets en cours et achevés pour s'assurer que le pays continue à respecter ses obligations. Il poursuivra ses efforts pour accélérer la ratification des amendements de Montréal et de Beijing par le Sénat et finalement par le ministère des Affaires étrangères. Le POD, en collaboration avec les agences concernées, examinera l'ordonnance de contrôle des produits chimiques et renforcera l'application du système de permis. Il travaillera à un plan d'action pour l'élimination des CFC dans le secteur des refroidisseurs et du tétrachlorure de carbone et poursuivra son programme de sensibilisation du public dans les media imprimés et électroniques.

### Tunisie : Renouvellement du renforcement des institutions

<b>Résumé du projet et profil du pays</b>		
Agence d'exécution:		Banque mondiale
Montant approuvé initialement :		
	Phase I: octobre 1992	280 000 \$US
	Phase II: juillet 1998	186 700 \$US
	Phase III: avril 2003	242 667 \$US
	<b>Total</b>	<b>709 367\$US</b>
Montant demandé pour le renouvellement (Phase IV) (\$US):		247 270
Montant recommandé pour approbation (Phase IV) (\$US)		247 270
Coûts d'appui de l'agence (\$US)		18 545
Coût total du renforcement des institutions Phase IV pour le Fonds multilatéral (\$US)		265 815
Montant équivalent de CFC éliminés suite au renforcement des institutions Phase IV au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)		20,05
Date d'approbation du programme de pays		mai 1996
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (le cas échéant)		
Consommation totale de SAO déclarée dans le programme de pays (1994), (tonnes PAO)		526,4
Dernière consommation totale de SAO déclarée (2004) (tonnes PAO)		355,5
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):		
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)		870,1
(b) Annexe A Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)		104,33
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		2,93
(d) Annexe B Groupe III (chloroforme de méthyle) (moyenne 1998-2000)		0,08
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		8,25
Dernière consommation de substances réglementées (2004) (tonnes PAO):		
(a) Annexe A Groupe I (CFC)		271
(b) Annexe A Groupe II (halons)		42
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)		0,44
(d) Annexe B Groupe III (chloroforme de méthyle)		0
(e) Annexe C Groupe I (HCFC)		31,86
(f) Annexe E (bromure de méthyle)		10,20
Montant approuvé pour les projets (en date de décembre 2004) (\$US)		7 914 251
Montant décaissé (en date de décembre 2004) (\$US):		7 253 723
SAO à éliminer (tonnes PAO)		1 018,3
SAO éliminées (en date de décembre 2004) (tonnes PAO)		722,9

## 4. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

		\$ US
(a)	Préparation de programme de pays	259 003
(b)	Préparation de projet	465 211
(c)	Assistance technique (incluant le renforcement des institutions)	1 494 645
(d)	Projets de démonstration	327 494
(e)	Projets d'investissement	5 367 897
	Total:	7 914 251

Rapport périodique

5. Le principal objectif de la phase III du projet de renforcement des institutions en Tunisie était d'aider ce pays à maintenir sa conformité aux obligations du Protocole de Montréal, notamment la réduction et la réglementation de la consommation de SAO, par la mise en vigueur du cadre légal destiné à améliorer le contrôle des importations et de l'utilisation des SAO. Le Bureau de l'ozone a poursuivi son programme de sensibilisation du public à travers des communiqués de presse, des entrevues, des programmes et des conférences à la radio et à la télévision. Il a continué les programmes de formation sur les bonnes pratiques d'entretien et les nouvelles techniques dans la mise en œuvre des projets en cours. L'UNO a aussi révisé la législation sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal, préparé des amendements pour adoption par le Gouvernement; il a aussi colligé et mis à jour les données annuelles sur les importations et l'utilisation des SAO dans ce pays.

Plan d'action

6. Comme par le passé, le principal objectif de la phase IV du projet de renforcement des institutions sera de s'assurer que la Tunisie continue de respecter les calendriers d'élimination de SAO établis dans le Protocole de Montréal. A cet effet, l'UNO, entre autres activités, surveillera la mise en œuvre des projets d'investissements dans les différents secteurs consommateurs de SAO; préparera et mettra en œuvre de nouveaux projets, notamment le plan d'élimination national proposé et l'élimination dans le secteur du bromure de méthyle, suite à la décision XV/12. Il continuera d'intensifier le programme de sensibilisation du public en mettant l'accent sur des groupes cibles précis au sein de l'administration, des secteurs public et privé; poursuivra l'élaboration et la mise à jour de toute la législation et des règlements et renforcera l'engagement du Gouvernement par l'intermédiaire des décideurs, de l'industrie, des importateurs, des distributeurs et autres parties concernées en vue de garantir une élimination durable des SAO.

## Annexe II

### **OPINIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES RENOUVELLEMENTS DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉPOSÉS À LA 48<sup>E</sup> RÉUNION**

#### *Philippines*

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport final présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions dans ce pays. Le Comité constate avec satisfaction la poursuite des efforts entrepris par le Gouvernement des Philippines pour éliminer la consommation de SAO à travers ses stratégies nationales sur les CFC et le bromure de méthyle; son travail indépendant sur les inventaires et la gestion des halons; son efficacité démontrée pour inciter diverses agences gouvernementales à élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique sur les SAO; et ses activités continues de surveillance, d'application et de sensibilisation du public. Le Comité prend acte notamment de l'approche équilibrée adoptée par le Gouvernement des Philippines pour contenir la demande tout en réduisant l'offre licite et illicite de SAO et espère que ce pays verra ses efforts couronnés de succès dans un proche avenir pour la ratification des amendements de Montréal et de Beijing.

#### *Tunisie*

2. Le Comité exécutif a examiné le rapport final présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions dans ce pays. Le Comité constate avec satisfaction la poursuite des efforts entrepris par le Gouvernement de la Tunisie pour éliminer la consommation de SAO à travers la mise à jour de son programme de pays et la préparation d'un plan national d'élimination des SAO qui visera la consommation résiduelle de CFC et les halons; ainsi que par sa réussite démontrée à impliquer diverses agences gouvernementales, l'industrie et les principaux intervenants pour élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique sur les SAO; et par sa surveillance continue, l'application des lois et ses activités de sensibilisation du public. Le Comité espère que les deux prochaines années continueront d'apporter des réussites qui permettront à la Tunisie de progresser vers son objectif d'élimination de sa consommation de SAO selon l'échéancier du Protocole de Montréal.



# **2006 WORK PROGRAM**

**PRESENTED TO THE 48th MEETING  
OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

**BANK-IMPLEMENTED  
MONTREAL PROTOCOL OPERATIONS**

**February 21, 2006**

## WORK PROGRAM FOR THE WORLD BANK-IMPLEMENTED MONTREAL PROTOCOL OPERATIONS

1. This proposed work program for Bank-Implemented Montreal Protocol Operations is prepared on the basis of the World Bank 2006 Business Plan, which will be submitted to the 48<sup>th</sup> meeting of the Executive Committee in April 2006. The proposed 2006 Business Plan consists of investment and non-investment activities to assist Article 5 countries in adhering to their freeze obligations, and meeting their 85% reduction targets. The proposed Business Plan was developed taking into account results of the revised model three-year phase-out plan prepared by the Multilateral Fund Secretariat, which includes all approved activities through 2005.
2. **The total amount of deliverables of the proposed 2006 World Bank Business Plan is US\$81.5 million, including support costs.** Funds will be used towards new and previously approved activities, which combined will capture an estimated 26,681 ODP tonnes in 2006.
3. **The proposed 2006 Business Plan includes deliverables of 25 investment activities in 16 countries, totaling roughly US\$80.6 million.** Of these: i) twenty activities are multi-year projects that were previously approved by the Executive Committee; ii) three activities are new multi-year projects that will be submitted to the Executive Committee for the first time; and iii) one new investment projects.
4. The proposed Business Plan allocates approximately 72% of the total investment deliverables to support annual work programs of the Argentina, China, India and Venezuela CFC production closure projects, the China Halon Sector Project and the CTC production closure projects in India and China.
5. In 2006, requests to support implementation of previously approved phase-out and sector plans will include subsequent funds for: i) approved CFC phase-out plans in Antigua and Barbuda, Bahamas, Ecuador, Malaysia, Philippines, Thailand and Vietnam; foam phase-out plan for China and Indonesia; ii) MAC refrigeration sector plan for Indonesia and commercial refrigeration sector plan for Turkey; iii) CTC phase-out plans for India, Malaysia and Thailand; and iv) process agent phase-out plans for China.
6. Other than deliverables for ongoing multi-year agreements, the 2006 Business Plan includes one new Methyl Bromide phase-out plan for Vietnam, a TPMP for Tunisia and a pharmaceutical aerosol phaseout plan for China.
7. The 2006 Business Plan includes requests to extend support for implementation of four existing institutional strengthening projects in Ecuador, the Philippines, Tunisia, and Turkey, which total US\$0.86 million. Table 1 summarizes requests for institutional strengthening renewals that will be submitted to the 48<sup>th</sup> meeting of the Executive Committee.

*Table 1: Institutional Strengthening renewal requests to be submitted to the 48<sup>th</sup> Executive Committee Meeting*

<b>Country</b>	<b>Request (US\$)</b>	<b>Duration</b>	<b>Description</b>
Tunisia	247,270	April 2006– April 2008	Renewal of Tunisia's Institutional Strengthening Project.
Philippines	181,133	April 2006– April 2008	Renewal of Indonesia's Institutional Strengthening Project.
Support Cost	32,130		
<b>Total</b>	<b>460,533</b>		

8. The 2006 Business Plan also includes a request for US\$1.55 million for Core Unit Costs.